

Décision

Générale

colonial

Décision n° 778 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES

n° 778

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
4 août 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une réquisition de passage en classe touriste par voie aérienne à destination de Marseille, est accordée à l'Adjudant Pajot (Gérald), indice 290-355, groupe III, évacué sanitaire sur la Métropole. Le départ aura lieu en principe à compter du 1^e juillet 1960. M. Pajot (Gérald) voyagera accompagné de son épouse, née Yqauel (Louïisette), et de ses deux enfants : Géraldine, 9 ans : Yvan. 7 ans. La dépense est imputable sur le budget local.